

BUREAU FEDERAL

Réunion du 17 Septembre 2010 à Beauvais

Présents : M. Yvan MAININI (Président),
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle
SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE,
Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-
Pierre SIUTAT.
Assistent : MM. Patrick BEESLEY, Alain CONTENSOUX, Didier DOMAT, Alain GAROS, Matthieu
SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Melle Jackie BLANC-GONNET. Mme Céline PETIT.
Excusé : M. Rémy GAUTRON.

1. Ouverture.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse Rémy GAUTRON (raison de santé) et remercie Monsieur BOURDOU, Directeur du Service des Sports de la Mairie de Beauvais pour l'accueil réservé aux membres du Bureau Fédéral.

Monsieur BOURDOU souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Fédéral au nom de la municipalité de Beauvais. La ville de Beauvais est ravie d'accueillir les membres de la Fédération pour leurs travaux à l'occasion de cette semaine sur le thème du Basket avec la présence de l'Equipe de France Féminine pour son tournoi à l'Elispace.

Les membres du Bureau Fédéral observent une minute de silence à la mémoire de René LE GOFF, Président de la LNB.

2. Divers.

a) Retour sur le Congrès Mondial de la FIBA.

Yvan MAININI évoque le congrès FIBA qui s'est tenu du 4 au 6 Septembre 2010 à Istanbul, et tient à la disposition des membres des documents diffusés lors du Congrès.

Jean-Pierre SIUTAT : c'était un Congrès de très haut niveau et une très belle organisation qui s'est déroulé sur 3 jours avec :

- 1^{er} jour : Modification des Statuts.
- 2^{ème} jour : Tables rondes.
- 3^{ème} jour : Rapport des Commissions et Election du Président.

Les membres du Bureau Fédéral félicitent Yvan MAININI pour son élection à la Présidence de la FIBA.

Yvan MAININI informe de la désignation de Horacio Muratore (Argentine) Vice Président, Patrick Baumann (Suisse) Secrétaire Général, Manfred Ströher (Allemagne) Trésorier et informe que Sergei Chernov (Russie) et Richard Carrión (Porto Rico) ont été cooptés pour intégrer le Bureau Central de la FIBA.

Nomination des membres de la FFBB dans les différentes Commissions de la FIBA :

- Pierre COLLOMB, Président de la Commission Juridique.

- Jean-Pierre SIUTAT, Membre de la Commission des Compétitions.
- Jean-Pierre de VINCENZI, membre de la Commission Technique.
- Jacques HUGUET, membre de la Commission Médicale.

b) Assemblée Générale Elective

Yvan MAININI informe les membres qu'il démissionne de la Présidence de la Fédération ainsi que du Bureau Fédéral, et que cela prendra effet au 13 Novembre 2010. A la suite de quoi il appartiendra au nouveau président de gérer.

En conséquence, l'organisation d'une Assemblée Générale Elective afin de proposer un nouveau Président est imposée par nos statuts, la proposition : le 13 Novembre 2010.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents. Cette date sera proposée demain au Comité Directeur pour adoption.

Marie-Noëlle SERVAGE expose les conditions d'organisation :

- A l'Hôtel Pullman Porte de Versailles, avec :
- Un Auditorium de 260 places.
- Une salle à côté de 50 places, pour la réunion du Comité Directeur.
- Une salle pour le vote (5 ordinateurs sur des tables hautes).
- Système de vote électronique identique à la précédente AG Elective.

Projet de programme et d'Ordre du Jour :

- 11h00 • Accueil des congressistes
- 12h00 • Allocution du Président Yvan MAININI
- 12h30 • Présentation des modalités de vote par la Secrétaire Générale, Marie-Noëlle SERVAGE
- 13h00 • Réunion du Comité Directeur
- 14h00 • Vote pour l'élection du Président
- 15h00 • Résultats des votes
- 15h30 • Discours de clôture
- 16h00 • Conférence de presse

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents. Ce projet sera proposé demain au Comité Directeur pour adoption.

Composition de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) :

Didier DOMAT (Président)
 Christophe ZAJAC
 Jean-Yves MARCHAND
 Céline PETIT

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents. La composition de la CSOE sera proposée demain au Comité Directeur pour adoption.

Marie-Noëlle SERVAGE informe qu'une présentation de la procédure de vote sera réalisé avec les membres du Bureau Fédéral lors de la réunion du 15 Octobre 2010. Le rétro-planning de l'AGE est le suivant :

Comité Directeur	18 Sept. 2010
Convocation de l'AGE (J-45)	29 Sept. 2010
Diffusion de l'Ordre du Jour de l'AGE (J-10)	3 Nov. 2010
Assemblée Générale Elective	13 Nov. 2010

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'il a fait paraître un démenti, suite à un article paru dans la presse locale de Tarbes.

Roselyne BIENVENU rappelle un point évoqué lors d'une précédente réunion du Bureau Fédéral, sur l'avenir des membres après la démission du Président.

Yvan MAININI : dès le 13 Novembre 2010, un poste sera vacant au sein du Bureau Fédéral. Le Bureau Fédéral c'est l'équipe du Président et le futur Président n'aura pas forcément la même sensibilité ni la même approche. Un repositionnement lui paraît nécessaire.

Jean-Pierre SIUTAT : après le séminaire de février 2009, l'équipe dirigeante s'est engagée sur une commande politique dans laquelle le Bureau Fédéral s'inscrit. Le 13 Novembre, un nouveau président sera élu pour finir le mandat en cours. La manière de travailler sera certainement différente, mais la commande politique reste.

Jean-Pierre HUNCKLER : les membres du Bureau Fédéral ont été élus en début de mandat. Il prendra sa décision personnelle en fonction du nouveau Président mis en place.

Yvan MAININI : un certain nombre de responsabilités ont été déterminées en fonction de la nouvelle organisation politique, au travers de la mise en place des Pôles notamment. Il faudra peut-être procéder à une réorganisation au sein du Bureau Fédéral en fonction de la nomination du (de la) futur(e) Président(e). Il faut en effet aller dans le sens d'une certaine continuité politique.

3. Pôle 1 – Haut Niveau.

a) Rénovation du secteur masculin.

Jean-Pierre SIUTAT informe de l'engagement du dossier, avec l'organisation de deux réunions dont une première dans le cadre de la Commission Mixte. La question de l'avenir de la Pro B a été posée à la LNB. Coté FFBB, la Pro B est une division intéressante qui prépare les équipes à l'accession en Pro A mais qui devrait permettre à de jeunes joueurs français de jouer et de se révéler à ce niveau. La seconde réunion a réuni un groupe de travail avec tous les Présidents des clubs de NM1 et certains Présidents de clubs de NM2, ainsi que Patrick BEESLEY et Jean-Pierre de VINCENZI. Le débat a principalement porté sur la liaison entre la NM1 et la Pro B. Dans l'ensemble, les Présidents des clubs sont plutôt satisfaits de la démarche entreprise. Il faudrait être en mesure de proposer la réforme pour le Comité Directeur du mois de Février 2011, avec une première présentation du projet lors du Comité Directeur des 10 et 11 Décembre 2010.

b) Campagne d'Eté des Equipes de France (suite).

Patrick BEESLEY fait le point sur la campagne d'été de l'Equipe de France A Masculine. C'était une équipe très jeune sur les postes de meneur et d'intérieur. L'objectif initial fixé était d'arriver jusqu'au ¼ de Finale. Cette équipe est très jeune et laisse espérer des choses intéressantes dans les années à venir. Un constat a été effectué sur l'irrégularité et la faiblesse mentale de cette équipe, et même de nos joueurs en général. Il y a de nombreuses équipes européennes de très bon niveau, le niveau de compétition du Championnat d'Europe 2011 sera très élevé et le fait de réussir à rassembler les meilleurs joueurs ne nous assurera pas la victoire.

Yvan MAININI : il faut vraiment relativiser la performance de l'équipe dans cette compétition. Il reste persuadé que les joueurs et le staff ne se sont pas engagés dans la bonne direction contre la Nouvelle Zélande. Hormis cela, le travail a été accompli, à la mesure des moyens de cette sélection.

Jean-Pierre SIUTAT : la qualification directe pour les Jeux Olympiques de Londres risque d'être très difficile, il faut donc réfléchir à un deuxième scénario en se portant candidat à l'organisation du tournoi pré olympique.

Yvan MAININI confirme que seuls les deux premiers du Championnat d'Europe de 2011 seront directement qualifiés pour les JO. Il y a de fortes probabilités qu'un passage par le Tournoi Pré Olympique s'impose.

Un débat s'engage.

Frédéric FORTÉ : il est très compliqué, voire impossible, de forcer un joueur à venir en sélection. Nous n'avons aucune influence sur la NBA et de nos jours, c'est l'Agent du joueur qui détermine les choses.

Patrick BEESLEY fait le point sur la campagne d'été de l'Equipe de France A Féminine, qui partira la semaine prochaine en République Tchèque afin de disputer le Championnat du Monde. Sandrine GRUDA, blessée, ne fera pas partie du voyage.

Yvan MAININI : il faudra, dans l'avenir, demander aux joueurs et joueuses de faire un choix réel et revoir notre stratégie en terme d'intéressement

c) France Basket Observatoire (F.B.Obs.)

Jean-Pierre SIUTAT informe de la présentation du nouveau logiciel France Basket Observatoire, dit FBObs, lors du prochain Bureau Fédéral et souligne le bon travail réalisé par le Service Informatique et de Matthieu LACHENAUD. Nous avons maintenant un logiciel opérationnel qui permet de suivre les carrières des jeunes joueurs et joueuses, de 16 ans à la fin de leur carrière professionnelle, ainsi que leur première année de reconversion.

4. Pôle 2 – Formation.

- **D.U. Dirigeant : Présentation générale.**

Roselyne BIENVENU expose le document de présentation du DU Dirigeant distribué (annexe 1), pour validation.

Matthieu SOUCHOIS précise qu'une réunion aura lieu le 29 Septembre prochain avec Jean-Luc MULLER, de l'Université de Nanterre, pour finaliser les démarches d'inscription à ce DU et caler le déroulé de la formation. La communication sur l'ouverture de cette formation sera réalisée au travers d'articles dans Basketball Magazine et par l'envoi de la fiche technique à toutes les Ligues Régionales, tous les Comités Départementaux, les CTS, les CTF et les arbitres formateurs pour une meilleure diffusion de l'information.

Yvan MAININI rappelle que ce DU doit être ouvert à des gens extérieurs, ou pour d'autres sports. Par ailleurs, il serait bienvenu que des membres du Comité Directeur s'inscrivent à l'un ou l'autre des modules, si cela correspond à leur besoin de formation continue.

Matthieu SOUCHOIS confirme que la demande d'ouverture du DU à des personnes extérieures a été acceptée par l'Université de Nanterre.

Jean-Pierre SIUTAT : il faudra imaginer organiser une formation aux nouvelles technologies. Il faudrait également être capable d'organiser une formation sur la culture des équipes de France, spécifique pour les jeunes joueurs et joueuses (les anciens joueurs, les compétitions internationales, etc...).

Marie-Noëlle SERVAGE demande quand sera communiqué le calendrier précis de cette formation car l'ouverture à des personnes extérieures demande de communiquer très en amont sur les dates.

Matthieu SOUCHOIS lui précise que ces points seront évoqués lors de la réunion du 29 Septembre 2010. Nous pourrions communiquer le programme précis à partir de Janvier 2011.

Yvan MAININI : il faudra bien organiser les choses et surtout prévoir sur toute la durée de la formation, mais il ne faudra surtout pas modifier les thèmes.

Roselyne BIENVENU précise que lors des deux premières sessions il y avait eu un réel manque de rigueur quant à la programmation des intervenants, ainsi que parfois à leur qualité. Nous avons cette fois imposé des exigences qualitatives sur lesquelles nous ne dérogerons pas.

5. Pôle 3 – Communication et Marketing.

- **Présentation du projet : 10 jours du basket à Paris en 2011.**

Jean-Pierre HUNCKLER expose les premières lignes du projet :

- Lancer le nom : "semaine du Basket à Paris", cela ne nous limiterait pas dans le nombre de jour.
- Débuter cette semaine par une opération de charité, sur le modèle de l'opération menée à l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière l'an passé
- Créer un comité d'organisation avec la Ligue d'Ile de France, les Comités franciliens et tous les clubs de l'Ile de France.

Le déroulement à Paris se fera sur 2 sites : le Parvis de l'Hôtel de Ville et Bercy qui nécessite de prévoir deux fois plus d'animation en raison des deux sites différents. Cette nouvelle formule permettrait de décliner l'opération partout en France.

Une discussion s'engage.

Yvan MAININI pense que ce n'est pas une bonne idée de vouloir changer le nom de cette opération. Nous avons capitalisé sur l'appellation "les 10 jours du Basket à Paris", il faut pérenniser, même si l'organisation de ces 10 jours doit être différente. D'autre part, dans ce type d'opération, il faut aussi savoir innover plutôt que de reprendre ce qui a déjà bien fonctionné l'année passée.

Jean-Pierre HUNCKLER : la discussion sur le nom de l'opération a été longue au sein du groupe de travail. Parmi les innovations, une démonstration de 3x3 est prévue sur le Parvis de l'Hôtel de Ville.

Françoise AMIAUD : il y a beaucoup de choses à organiser avec les clubs, les universités, les collèges dans ces 10 jours, sur toute la région parisienne.

Jean-Pierre SIUTAT indique que le lancement de cette nouvelle compétition doit être précédé par une grande réflexion stratégique (marketing, développement, ...) éventuellement coordonnée avec le projet de la FIBA.

Jackie BLANC-GONNET est en contact depuis plusieurs années avec des organisations privées de ce type de tournoi, elle reste persuadée qu'une forme de partenariat est tout à fait possible.

Sophie GABORY propose de remplacer le terme "charité" par "Solidarité" ou "partage" par exemple

Une nouvelle présentation de projet sera faite au Bureau Fédéral du 15 Octobre 2010.

- **Opportunités de candidatures sur des événements européens.**

Jean-Pierre SIUTAT informe que la Fédération a fait acte de candidature auprès de la FIBA Europe pour l'organisation du Championnat d'Europe Féminin de 2013. Il faut savoir sur quel projet la Fédération souhaite se positionner, car plusieurs autres échéances seraient intéressantes à organiser comme le Tournoi Préolympique de juillet 2012 ou le Championnat d'Europe Masculin de 2015 (en Co-organisation avec la Fédération Allemande).

Yvan MAININI : il faudra bien faire attention au télescopage des différents calendriers et des différentes échéances.

Une discussion s'engage.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, pour se porter candidat à l'organisation de ces trois manifestations. Ce projet sera proposé demain au Comité Directeur pour adoption.

6. Pôle 4 – Territoires.

- **Présentation du Projet 3x3.**

Jackie BLANC-GONNET : ce projet remonte déjà à quelques années, avec la volonté de reconnaître toutes les pratiques de 3x3 existantes et de mettre en place un classement personnel type ATP. Elle rappelle la commande initiale et présente le projet de championnat. Elle fait une démonstration des différentes étapes sur le site internet, qui n'est pas totalement terminé à ce jour.

Marie-Noëlle SERVAGE soulève la question du décalage pour les licenciés FFBB, qui évoluent sur une saison sportive et le projet fonctionne sur une saison civile. Elle regrette que le nouveau logo FFBB et la nouvelle charte graphique n'apparaissent pas sur le futur site internet.

Pour le paiement sécurisé, les sécurités nécessaires au bon fonctionnement du site Internet doivent être prévues.

Jackie BLANC-GONNET apporte des précisions sur les différents points.

Didier DOMAT précise qu'il faudra néanmoins faire quelques adaptations réglementaires, notamment sur la durée de la licence.

Jean-Pierre SIUTAT indique que ce qui est important dans cette compétition c'est le "comment on organise", ainsi qu'un lancement rapide de l'opération. Le règlement et la mise en place de cette compétition semblent cependant plutôt compliqués.

Jackie BLANC-GONNET précise que des phases de test sont actuellement en cours.

Yvan MAININI pense qu'il faut présenter un plan marketing bien plus ambitieux que ce qui a été proposé.

Pierre COLLOMB : le produit proposé est très intéressant. Il faut un plan de communication très fort, rapide et poignant.

Yvan MAININI trouve le projet et surtout la procédure proposée beaucoup trop compliquée. Il faut trouver plus simple.

Jean-Pierre SIUTAT est nommé responsable de ce projet, en collaboration avec le Pôle 4.

Le Bureau Fédéral sera consulté afin de fixer le tarif de la licence. Ce point sera de nouveau porté à l'Ordre du Jour du Bureau Fédéral du 15 Octobre 2010.

- **Point sur le Championnat Juniors.**

Marie-Noëlle SERVAGE informe que ce point sera développé par Jacqueline PALIN demain lors de la réunion du Comité Directeur. Le règlement du Championnat Junior a été élaboré, ainsi que la licence AS Junior. La formule a été simplifiée au maximum, afin de conserver une certaine souplesse. L'idée est de faire un engagement sur le plan national au mois de novembre, ensuite une phase coordonnée par la Fédération, pour obtenir au final 8 qualifiés (4 équipes masculines et 4 équipes féminines) avec 4 plateaux de 4 équipes, pour enfin déboucher sur une finale lors des 10 jours du Basket à Paris. Deux questions restent à valider et seront soumises pour adoption au Comité Directeur de demain sur la licence AS junior :

- extension du type de licence (A, M et B).
- date limite de délivrance au 30 novembre à repousser au 31 décembre.

Pierre COLLOMB a assisté hier à la réunion de la Zone Est, où Jacqueline PALIN a fait une présentation du projet. Il en ressort qu'en général, les gens attendaient plus un championnat de proximité.

Une discussion s'engage.

Il est décidé de faire une meilleure communication sur ce Championnat, en passant directement l'information auprès des clubs.

7. Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- **Agents sportifs : Dossier LEVY.**

Roselyne BIENVENU : il avait été demandé à Monsieur LEVY de produire des documents. La Commission des Agents Sportifs n'a reçu aucun document, à ce jour, et propose donc d'infliger un avertissement à Monsieur LEVY, avec parution de la décision sur le site Internet et dans les pages vertes de Basketball Magazine.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents. Cette décision sera proposée au Comité Directeur du 18 Septembre 2010, pour adoption.

- **Composition de la Commission Disciplinaire du Dopage.**

Marie-Noëlle SERVAGE expose la proposition transmise par Philippe RESTOUT :

Président : M. Philippe RESTOUT (Médecin)
Membres : M. AOUSTIN (Dirigeant)
M. BILBA (ancien joueur Pro et Entraîneur Pro)
M. CAVELIER (Médecin)
M. MONSCHAU (Entraîneur Pro)
Melle GERARD (joueuse amateur – juriste spécialisée en Droit du Sport)
M. JULIAN (ancien joueur Pro)
M. PICARD (Dirigeant club Pro)

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents. Cette décision sera proposée au Comité Directeur du 18 Septembre 2010, pour adoption.

- **Candidatures TIL 2011.**

Marie-Noëlle SERVAGE informe que Jacqueline PALIN présentera les deux candidatures au Comité Directeur du 18 Septembre 2010, pour adoption :

- le Comité de la Loire Atlantique.
- Le club de Stade Rodez Aveyron.

- **Refus d'affiliation :**

Didier DOMAT rappelle que le Bureau Fédéral avait refusé deux affiliations lors d'une précédente réunion, et que ces deux associations ont formé un recours gracieux :

a) Action Basket Citoyen.

Il s'agit d'une association qui a pour but de promouvoir l'éducation à la citoyenneté par le sport et notamment par la pratique du basket, en favorisant leur réinsertion dans la vie associative et de lutter contre les discriminations Il est d'ailleurs précisé dans ses statuts que cette dernière ne se fixe pas pour objet la création d'équipe, ni la participation à des compétitions fédérales.

Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, confirme le refus d'affiliation de l'association Action Basket Citoyen.

b) 22Ft Academy.

Il s'agit plus précisément d'une structure privée qui reçoit des joueurs en formation. Il n'y a pas d'équipes engagées dans aucun championnat et il n'y a pas de licencié. La Commission Fédérale Juridique estime que cette association ne peut être considérée comme un groupement sportif, aux sens de la Loi, dès lors qu'il n'y a pas de participation à un championnat.

Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, confirme le refus d'affiliation de l'association 22Ft Academy.

- **La Commission Médicale :**

Jean-Yves GUINCESTRE a reçu une information : il faudra faire un électrocardiogramme à toute personne qui voudra être licenciée, dans les années à venir.

- **Dossier spécifique.**

Par ailleurs, il traite actuellement le dossier d'un joueur d'un Pôle Espoir sur lequel un avis de contre indication médical définitif avait été émis il y a plusieurs années, pour lequel on s'est rendu compte que ce même joueur était de nouveau licencié ; il lui a donc été signifié qu'il ne pouvait pas jouer. Or cette année, ce même joueur a renvoyé une demande de licence à la COMED, avec des arguments médicaux. Il va donc falloir faire une expertise médicale.

- **Dossiers Divers.**

Marie-Noëlle SERVAGE communique différentes informations :

- Dossier La Séguinière : une affaire de 2007 qui était passée devant le tribunal et pour laquelle le club a été débouté.
- Hameçonnage informatique sur la DIC Boutique, le week-end dernier. Depuis le Site a été sécurisé mais une plainte a du être déposée.
- La procédure "créa-club" a été modifiée : envoi d'un bon d'achat à valoir auprès de la DIC pour tous les nouveaux clubs.
- Les vainqueurs du Challenge Benjamins 2010 se déplaceront aux USA, à New York, pour voir une rencontre de NBA le 25 Décembre 2010.
- Les gens commencent à demander quand va redémarrer l'Opération Basket en Famille, il faudrait diffuser rapidement les informations.
- Comment souhaite se positionner la Fédération Française de Basketball sur l'utilisation des "Vuvuzellas" dans les salles ?

Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, souhaite interdire l'utilisation des Vuvuzellas dans les salles de Basket.

- L'Union Tours Val de Loire (union composée de 3 équipes NF1, Cadettes et Minimes) est dans une situation financière catastrophique. Un dossier a été déposé au Tribunal qui sera traité la semaine prochaine. L'Equipe de NF1 est d'ores et déjà forfait général et ne sera pas remplacée. Concernant les Minimes et les Cadettes des clubs supports de l'Union préparent un dossier pour reprendre, l'un l'Equipe Cadettes et l'autre l'Equipe Minimes. Ils vont rencontrer le Conseil Général la semaine prochaine. Les rencontres de la première journée, de ces deux équipes ont été reportées pour le moment, ceci dans le but de permettre la poursuite de l'activité.
- L'Union Hainaut Basket : Une réunion a eu lieu ce matin à Saint Amand en présence de tous les responsables. Leur souhait est de mettre un terme à l'Union et de demander le transfert des droits sportifs et administratifs au club de Saint Amand. Le gestionnaire des droits a donné son accord. Il reste à statuer sur le cas de 4 Joueuses qui étaient licenciées l'année dernière à l'USVO, qui doivent aller à Saint Amand (3 sur l'équipe Cadettes et 1 sur l'équipe Seniors). Il faudrait autoriser le transfert de ces joueuses à Saint Amand en Licence A.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Didier DOMAT rappelle les faits dans le dossier de Conciliation que le Club de Feytiat a déposé auprès du CNOSF :

Le club requérant conteste la décision de la FFBB en date du 12 Août 2010, refusant de donner une suite favorable à sa demande de dérogation formée le 15 Juillet 2010, tendant à ce que sa joueuse Oksana PROTSENYUK soit autorisée à évoluer en championnat de France de Nationale 2 Féminin (NF2). Le conciliateur admet que le règlement édicté par la FFBB ne constitue pas un abus ou une anomalie mais propose néanmoins à la Fédération Française de Basketball d'accorder à Madame Oksana PROTSENYUK une dérogation de l'article 9 "Règlement particulier de Nationale Féminine 2", dans le but de lui permettre de participer au dit championnat avec l'équipe première FCL Feytiat Basket.

Le Bureau Fédéral, à la majorité des membres présents, refuse la proposition du Conciliateur.

8. Questions diverses.

- Frédéric FORTÉ informe que le club du CSP Limoges fêtera demain ses 80 ans.
- Jean-Pierre SIUTAT souhaite savoir qui s'occupe de la caisse de péréquation, au niveau de la Formation ?
Alain CONTENSOUX est nommé responsable de ce dossier.
- Jacques DENEUX souhaite souligner la masse de travail accomplie durant cet été par Pascale SIGOT et Frédéric CHALOUPY, sur la rentrée des OTM.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 15 Octobre 2010 à Paris.